

## Personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales en 2015

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM, cartographie des patients et des dépenses ([http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/cnamts\\_rapport\\_charges\\_produits\\_2018.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2018.pdf)).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie).
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladie de Crohn, arthropathie au cours de la maladie de Crohn, recto-colite hémorragique ou arthropathie au cours de colite ulcéreuse, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs au cours des années n à n-4 (diagnostic principal (DP) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une maladie chronique inflammatoire de l'intestin comme complication ou morbidité associée (DP ou DR d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic associé (DA)).
- Les taux standardisés permettent de neutraliser les différences dues à des variables influençant le phénomène étudié, telles que l'âge et le sexe, afin d'autoriser la comparaison de ces taux entre eux (pour plus d'informations : [http://www.pifo.uvsq.fr/epideoo/esp/chap\\_2/standardisation.html](http://www.pifo.uvsq.fr/epideoo/esp/chap_2/standardisation.html)). Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge et sexe des estimations de population de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2016.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2015, on dénombre 212 700 personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales, dont 55% de femmes. Les âges moyen et médian sont de 48 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 8%, dont 57% sont des femmes. Dans l'ensemble, 70% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec les maladies inflammatoires chroniques intestinales. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 3,73‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 57 082 900 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 3,74‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 1,88‰ sont prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales, contre 3,55‰ de la population générale de même âge (taux standardisés : 2,34‰ contre 3,56‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
 des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales par classe d'âge en 2015**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	1 200	22 200	35 100	17 400	12 900	7 700	96 600
Taux brut	0,22‰	3,4‰	5,1‰	5,47‰	5,24‰	4,21‰	3,65‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	1 000	28 700	46 500	18 400	11 400	10 100	116 200
Taux brut	0,19‰	3,85‰	5,81‰	4,85‰	3,86‰	3,23‰	3,79‰
<b>Total</b>							
Effectif	2 200	50 900	81 600	35 800	24 400	17 800	212 700
Taux brut	0,21‰	3,64‰	5,48‰	5,13‰	4,49‰	3,59‰	3,73‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
 des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales par région en 2015**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	10 800	3,34‰	3,43‰	12 700	3,41‰	3,42‰	23 500	3,38‰	3,42‰
Bourgogne-Franche-Comté	3 900	3,58‰	3,58‰	4 800	3,76‰	3,72‰	8 700	3,68‰	3,66‰
Bretagne	4 000	3,27‰	3,32‰	4 900	3,38‰	3,36‰	8 900	3,33‰	3,34‰
Centre-Val de Loire	3 800	3,73‰	3,77‰	4 900	4,16‰	4,14‰	8 700	3,96‰	3,98‰
Corse	500	4,26‰	4,03‰	600	4,37‰	4,14‰	1 100	4,32‰	4,09‰
Grand Est	9 200	4,28‰	4,30‰	11 300	4,55‰	4,49‰	20 500	4,42‰	4,41‰
Guadeloupe	200	1,38‰	1,47‰	400	1,64‰	1,59‰	600	1,52‰	1,55‰
Guyane	< 100	1,29‰	1,80‰	200	1,62‰	2,23‰	300	1,47‰	2,04‰
Hauts-de-France	11 800	4,80‰	4,96‰	13 800	4,99‰	4,99‰	25 600	4,90‰	4,97‰
Ile-de-France	18 500	3,70‰	3,83‰	21 200	3,70‰	3,73‰	39 700	3,70‰	3,78‰
Martinique	300	2,03‰	2,05‰	400	2,07‰	2,00‰	700	2,05‰	2,03‰
Mayotte	< 100	0,38‰	0,57‰	< 100	0,33‰	0,37‰	< 100	0,35‰	0,48‰
Normandie	5 000	3,77‰	3,82‰	6 500	4,32‰	4,30‰	11 500	4,06‰	4,09‰
Nouvelle Aquitaine	7 000	3,19‰	3,17‰	9 000	3,46‰	3,39‰	16 000	3,33‰	3,30‰
Occitanie	7 800	3,45‰	3,46‰	9 300	3,54‰	3,49‰	17 000	3,50‰	3,48‰
Pays de la Loire	4 500	3,10‰	3,20‰	5 500	3,32‰	3,33‰	10 000	3,22‰	3,27‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 200	4,00‰	3,99‰	9 600	3,95‰	3,89‰	17 900	3,97‰	3,94‰
Réunion	700	1,95‰	2,25‰	800	1,94‰	2,09‰	1 600	1,94‰	2,17‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales décédées par classe d'âge en 2015**

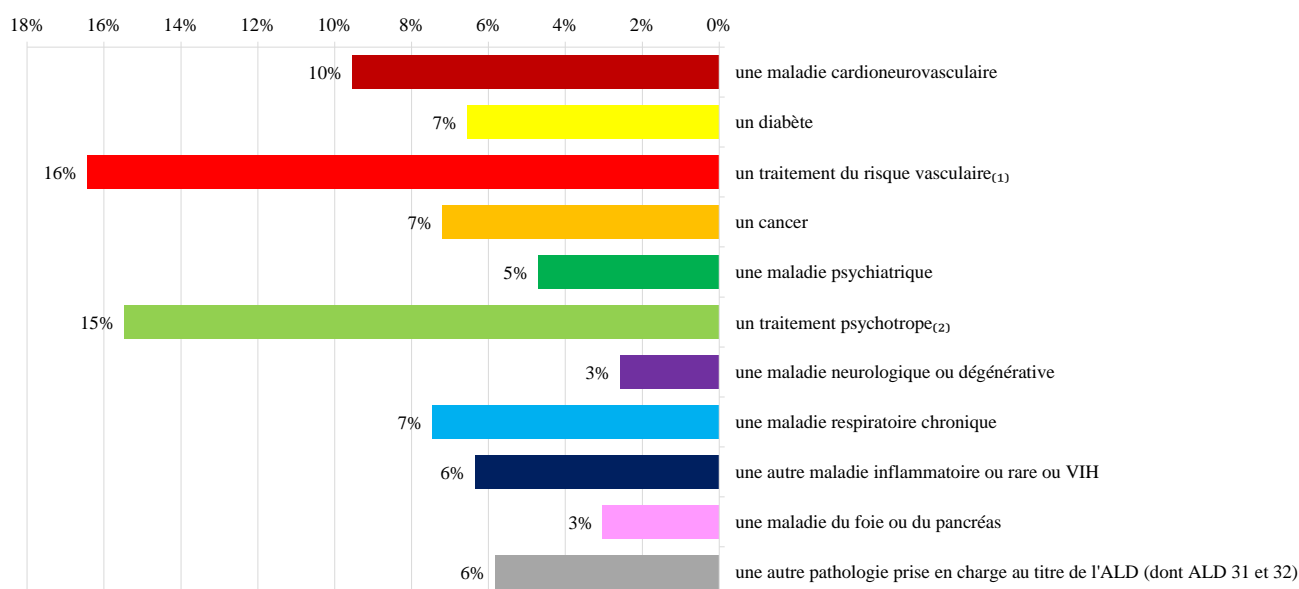
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	200	300	400	1 200	2 000
Effectif total	2 000	44 300	73 100	30 800	20 700	15 500	186 400
Taux brut	-	0,06%	0,25%	0,88%	1,84%	7,44%	1,09%

Source : SNIRAM / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales sont respectivement de 74 ans et de 77 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales, pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(1)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète

<sup>(2)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 158 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 858 millions d'euros (0,5%) sont attribués à la prise en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales :

- 405 millions d'euros pour les soins de ville
- 387 millions d'euros pour les dépenses hospitalières
- 66 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 3 430 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

### 6. Evolutions entre 2013 et 2015

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales est de 3,18%. L'évolution brute de la prévalence entre 2013 et 2015 est de 0,02 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

#### b. Evolution des dépenses entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux maladies inflammatoires chroniques intestinales est de 9,51%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de +6,45%.